santé
famille
retraite
services

CADRE RÉSERVÉ À LA MSA
ESPF01954

DÉTERMINATION ANNUELLE DES DROITS À L'AIDE PERSONNELLE AU LOGEMENT

(Livre VIII du Code de la construction et de l'habitation)

Pour que nous puissions déterminer vos droits à l'Aide Personnelle au Logement à compter du 1er janvier 2023, il est indispensable de nous adresser les renseignements suivants :

⇨ **Vous êtes accédant à la propriété, ou vous êtes fermier et vous avez entrepris des travaux d'amélioration financés par un emprunt :**

Adressez-nous les attestations délivrées par vos organismes prêteurs, certifiant que vous êtes à jour des remboursements de prêt dont vous êtes : ☐ titulaire ou ☐ cotitulaire (cochez la case).

Si vous n'avez pas reçu cette attestation de votre banque, faites compléter le ou les cadre(s) ci-dessous par les organismes qui vous ont accordé un prêt.

Cachet de la banque	Atteste que les échéances de prêt d'accession à la propriété sont réglées par : M. ou Mme ..... et ne sont pas prises en charge par une assurance. Date : Signature :

Cachet de la banque	Atteste que les échéances de prêt d'accession à la propriété sont réglées par : M. ou Mme ..... et ne sont pas prises en charge par une assurance. Date : Signature :

⇨ **Vous êtes locataire et vous avez un lien de parenté avec le propriétaire :**

Vous, votre conjoint ou concubin ou pacsé, ou l'un de vos ascendants (père, mère, grands-parents), ou descendants (enfants, petits-enfants) êtes propriétaire ou usufruitier de tout ou partie du logement, y compris par l'intermédiaire d'une société.

Indiquez le total des parts de propriété ou d'usufruit ainsi détenues par vous-même et/ou vos proches : ☐☐☐ %

cerfa
N°10757*23

Réf. : 10425 -06/2022 - PAO CCMSA

⇨ **<u>Vous êtes locataire et logé par votre employeur</u> : veuillez fournir une copie de votre bulletin de salaire de juillet 2022.**

⇨ **<u>Vous êtes locataire ou sous-locataire</u> : faites compléter le cadre ci-dessous par votre bailleur ou joignez la photocopie de votre quittance de loyer de juillet 2022. La quittance doit comporter les mêmes renseignements que ceux demandés dans l'attestation de loyer ci-dessous.**

<u>IMPORTANT</u> : l'adresse du bailleur doit être mentionnée sur l'attestation de loyer ci-dessous, *même s'il n'en assure pas la gestion.*

Je soussigné(e) (Nom, prénom du bailleur) : .....

Adresse : N° Rue/Av : .....

Code postal : Commune : .....

Résidence : ..... Appt. n° : ..... Etg. : ..... Esc. : ..... Bât. : .....

LOGEMENT NU	LOGEMENT MEUBLÉ
Certifie que le loyer du mois de juillet 2022 s'élève à ..... € (à l'exclusion des charges) et qu'il a été payé par :	Certifie que le loyer du mois de juillet 2022 s'élève à ..... € (charges comprises) et qu'il a été payé par :
M. ou Mme :	M. ou Mme : .....
S'agit-il d'une colocation ? ☐ oui ☐ non	S'agit-il d'une colocation ? ☐ oui ☐ non
S'agit-il d'une chambre seule ? ☐ oui ☐ non	S'agit-il d'une chambre seule ? ☐ oui ☐ non
Date : Signature du bailleur :	Date : Signature du bailleur :

⇨ **<u>Vous êtes fermier</u> : faites compléter la partie ci-dessous par le propriétaire.**

Je soussigné(e) (Nom, prénom du propriétaire) : .....

Adresse : .....

Code postal Commune : .....

atteste que la part du fermage correspondant à la maison d'habitation et s'élevant à ..... € pour la période

du au est régulièrement versée.

Date : Signature :

⇨ **<u>Vous résidez en maison de retraite ou en établissement doté de services collectifs :</u>**
Faites compléter par le Directeur de l'établissement, le cadre ci-dessous :

Je soussigné(e) : ..... ,

Directeur de l'établissement : .....

Adresse : .....

Code postal Commune : .....

certifie que M. ou Mme ..... est présent(e) dans mon établissement et a acquitté au titre

du mois de juillet 2022, une redevance mensuelle de ..... €.

Y-a-t-il eu un changement dans la situation d'occupation de ce(tte) pensionnaire depuis le 1er juillet 2022 ? ☐ oui ☐ non

Si oui, indiquez : la nature : ..... et la date du changement :

le nombre d'occupant(s) dans le logement : la surface du logement *(en mètres carrés)* : m²

Fait à : ..... Cachet et signature du Directeur :

Le :

La MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-9 du Code de la Sécurité Sociale - Article L.851-2 du Code de la Construction et de l'Habitation). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude, de fausse déclaration, de manquement aux obligations déclaratives, d'inexactitude ou de caractère incomplet des informations recueillies (Article L. 583-3 du Code de la Sécurité Sociale - Article L. 852-1 du Code de la Construction et de l'Habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues).

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole - 19, rue de Paris 93000 Bobigny, qui a désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse de MSA de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.